

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**« Règlement No 873-26  
Comité de sélection en matière d'adjudication de contrats »**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham que le règlement No 873-26 relatif au comité de sélection en matière d'adjudication de contrats a été adopté par le conseil municipal de Saint-Germain-de-Grantham à la séance du 4 mai 2026.

Ce règlement a pour objet de déléguer à la directrice générale et greffière-trésorière le pouvoir de former tout comité de sélection requis aux fins de l'adjudication des contrats, ainsi que d'en définir la composition et les responsabilités des membres.

Ce règlement est déposé au bureau municipal au 233, chemin Yamaska où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.



---

Julie Galarneau, ADM. A.  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 6<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.



---

Julie Galarneau, ADM. A.  
Directrice générale et greffière-trésorière